

Liste de prix Business Internet light (unmanaged Service)

Ce produit n'est plus disponible.

tous les prix valables
dès le 01.01.2016

Désignation	Abonnement mensuel TVA incl.	Taxe unique TVA incl.	Remarques
Produit de base			
Business Internet VDSL EFTPOS	25.–	75.–	Pas d'accès internet
Business Internet VDSL Protection-Net	25.–	75.–	Pas d'accès internet
Business Internet VDSL 2/0.2 Mbit/s max.	29.–	149.–	Profil privé
Business Internet VDSL 10/1 Mbit/s max.	49.–	149.–	Profil privé
Business Internet VDSL 20/2 Mbit/s max.	69.–	149.–	Profil privé
Business Internet VDSL 40/4 Mbit/s max.	79.–	149.–	Profil privé
Business Internet VDSL 80/8 Mbit/s max.	89.–	149.–	Profil privé
Business Internet VDSL 100/10 Mbit/s max.	99.–	149.–	Profil privé
Plus les taxes mensuels de raccordement fixe (pour la connexion analogique ou ISDN) sur tous les profils VDSL			
Business Internet fibre optique 10/1 Mbit/s	64.–	149.–	Profil privé
Business Internet fibre optique 20/2 Mbit/s	84.–	149.–	Profil privé
Business Internet fibre optique 40/4 Mbit/s	94.–	149.–	Profil privé
Business Internet fibre optique 80/8 Mbit/s	104.–	149.–	Profil privé
Business Internet fibre optique 100/10 Mbit/s	114.–	149.–	Profil privé
Adresses IP fixes (sous-réseau)			
1 adresse (sans sous-réseau) NAT	10.–		
4 adresses (1 utilisable)	20.–		
8 adresses (5 utilisables)	30.–		
16 adresses (13 utilisables)	45.–		
32 adresses (29 utilisables)	65.–		
64 adresses (61 utilisables)	85.–		
128 adresses (125 utilisables)	105.–		
256 adresses (253 utilisables)	125.–		
Service DNS		50.–	Par domaine
Mise en service express (taxe unique)		500.–	Pas disponible avec la fibre optique
Routeur Centro Business			
4 Port-Universal-WLAN-Routeur	Centro Business 1.0	250.–	xDSL (pas de mode bridge)
4 Port-Universal-WLAN-Routeur	Centro Business 2.0	298.–	Fibre optique seule (pas de mode bridge)
Routeur Zyxel			
4-Port-ADSL-Routeur	P-660H/P-660H-I	120.–	analogique/ISDN
4-Port-VDSL-Routeur	P-870H/P-870H-I	148.–	analogique/ISDN
Zyxel 1 Gbit Converter (câble en fibre optique inclus)	CVT-3512	209.–	fibre optique
Modifications et migrations			
Déménagement xDSL		0.–	Avec la fibre optique sur demande
Augmenter le débit de transmission		0.–	A l'intérieur du produit de base
Diminuer le débit de transmission		0.–	A l'intérieur du produit de base

Sous réserve de modification des prix.

1 Dispositions générales

Les présentes conditions de l'offre s'appliquent au service Business Internet light de Swisscom (Suisse) SA (ci-après «Swisscom»). Elles complètent les Conditions générales des prestations et les Conditions particulières Internet. Les chiffres 2.5 (Installation à domicile), 4.2 (Spam et phishing) et 5.3 (Clé WLAN) des Conditions particulières Internet ne s'appliquent pas.

2 Prestations de Swisscom

2.1 Produit de base Business Internet light

2.1.1 Connexion du site

Généralités

On entend par «connexion du site» la connexion du routeur situé sur le site du client au réseau de Swisscom. La connexion du site requiert une connexion xDSL ou une connexion à la fibre optique. La connexion xDSL passe par un nouveau raccordement ou un raccordement existant au réseau fixe EconomyLINE, MultiLINE ou un raccordement de base Business-LINEISDN.

Raccordement du site par xDSL

Les débits de transmission disponibles figurent sur le factheet Business Internet light.

Ces débits de transmission s'entendent comme des valeurs maximales théoriques qui ne peuvent être garanties. En raison des caractéristiques physiques de la ligne téléphonique (p. ex. longueur de la ligne jusqu'au central téléphonique), il n'est pas possible de proposer tous les profils pour certaines connexions de site. Dans ce cas, Swisscom fournit un profil de remplacement xDSL ou un autre profil xDSL. Le profil de remplacement xDSL est celui qui correspond autant que possible au débit de transmission commandé et est facturé au prix de ce dernier.

Le client dispose d'un compte Dial-Backup supplémentaire qui lui donne accès aux mêmes options de service en cas d'interruption du service xDSL. Ces connexions sont payantes.

Raccordement du site par fibre optique

Les débits de transmission disponibles figurent sur le factheet Business Internet light. Ces débits de transmission s'entendent comme des valeurs maximales qui ne peuvent être garanties.

2.1.2 Support

En cas de dérangement du service Business Internet light, Swisscom met à la disposition des clients une hotline gratuite au numéro 0800 055 055.

La hotline de 1er niveau enregistre les avis de dérangement 24 heures sur 24 et 365 jours par an. La hotline de 2e niveau assiste les clients et partenaires et assure les travaux de suppression des dérangements du lundi au vendredi, de 7h00 à 20h00 (sauf les jours fériés légaux), ainsi que le samedi de 8h00 à 17h00.

Si le dérangement ne concerne pas Business Internet light, la hotline, sur demande du client, indique à ce dernier un partenaire IT susceptible d'intervenir sur place.

Conditions de l'offre Business Internet light

2.1.3 SLA Business Internet light est fondamentalement un service Best Effort.

2.2 Options de service

2.2.1 Terminal de caisse EFT/POS

Le terminal de caisse EFT/POS est une configuration spéciale pour le raccordement des terminaux de caisse. Dans cette option, l'accès Internet est bloqué pour d'autres applications Internet. Seul le transfert des données aux établissements financiers est autorisé. La communication est toujours établie par les terminaux EFT/POS. Pour cette raison, il est impossible d'offrir d'autres services avec cette option.

2.2.2 Protection Net (réseau de protection) Les systèmes des instituts d'alarme peuvent être atteints sur Internet par le biais d'adresses IP publiques. Contrairement à l'accès Internet par connexion ADSL usuelle, la communication des appareils du réseau de protection est établie avec les instituts d'alarme concernés. Cet accès peut être considéré comme sûr, du fait d'un profil spécialement conçu pour cette communication, initiée par les appareils d'alarme. Seule la communication avec les instituts d'alarme prédéfinis est possible, tout autre trafic Internet est alors interrompu du côté Swisscom, raison pour laquelle aucun autre service ne peut être proposé avec cette option.

2.2.3 Adresses IP fixes

Les adresses IP fixes permettent d'exploiter son propre serveur mail ou web. Les adresses IP sont attribuées dans la limite des plages d'adressage allouées à Swisscom par les RIPE (Réseaux IP Européens) dans le respect des directives RIPE. Le client ne peut prétendre à des adresses IP spécifiques. Swisscom peut modifier ces adresses à tout moment. Si le client renonce à continuer d'utiliser Business Internet light de Swisscom, les adresses IP reviennent immédiatement et dans leur intégralité à cette dernière.

Il est à noter que pour les sous-réseaux dotés de 4 à 256 adresses IP fixes, 3 adresses IP sont attribuées aux besoins techniques du service et ne peuvent pas être utilisées pour les services spécifiques au client. Si la connexion Internet est commandée avec le produit Swisscom «Business Connect Professionnel», l'option «Adresses IP fixes» n'est plus disponible.

2.2.4 Domain Name Service (DNS)

L'option DNS permet au client de placer des requêtes spécifiques comme MX-Records, entrées Reverse-DNS et sauvegarde des e-mails. L'option DNS présuppose la sélection de l'option adresses IP fixes.

2.3 Date de mise en service

Swisscom s'efforce d'activer le service dans les délais prévus dans le formulaire de commande, mais ne donne aucune garantie à cet égard.

2.4 Restriction d'implémentation

Si, malgré une étude de faisabilité positive et une confirmation de l'ordre, il s'avère au cours de l'implémentation que le raccordement ne peut pas être établi pour des raisons techniques imprévisibles ou ne peut l'être que moyennant un investissement disproportionné, l'obligation contractuelle de Swisscom s'éteint avec effet immédiat. Dans ce cas, le client ne peut prétendre à un substitut ou à des dommages-intérêts à l'égard de Swisscom.

3 Prestations et obligations du client

3.1 Obligations de collaborer

3.1.1 Généralités

Le client fournit à Swisscom toutes les informations nécessaires à l'installation et à l'activation du service ainsi qu'à la suppression des dérangements. Le client garantit à Swisscom ou aux tiers mandatés par elle l'accès nécessaire à la documentation, aux informations et aux locaux requis.

3.1.2 Routeur sur le site du client

La sélection et l'installation d'un routeur adéquat (modèles de routeurs recommandés sur la liste de prix Business Internet light) relève de la responsabilité du client. Pour le choix et l'installation, Swisscom recommande au client de mandater un partenaire IT.

3.1.3 Adresses IP fixes

Le client communique à Swisscom, avant l'installation, les informations requises sur l'utilisation des adresses IP publiques à l'intention des RIPE (www.ripe.net), conformément aux directives de ces derniers.

3.2 Installation

L'installation du produit de base est réalisée par un partenaire IT mandaté par le client ou par le client lui-même. La responsabilité de l'installation conforme du service chez le client incombe exclusivement au partenaire IT ou au client. Le partenaire IT n'est pas un auxiliaire de Swisscom et Swisscom ne constitue avec lui aucune société simple.

3.3 Facturation et conditions de paiement

La facturation du service a lieu chaque mois. L'obligation de payer prend effet le jour qui suit l'activation du service (date de mise en service). Cette obligation existe également si le service a été activé mais n'est pas encore utilisable en raison de retards non imputables à Swisscom (p. ex. installation non encore effectuée).

Décembre 2012